

# Le présent suffit-il à faire l'histoire ?

## Abstract

Our study discusses the ability of the *présent historique*, a tense « plus abstrait et donc plus difficile à comprendre » [more abstract and therefore more difficult to understand] (Béguin 1998 :36), to replace the *passé simple* in historical narration. It is based on a diachronic corpus of extracts taken from history books on the French Revolution, ranging from the beginning of the 19th century to the end of the 20th century. Firstly, we justify the primacy of the *passé simple* for historical narrative, while considering the wider areas of tense and aspect. After a description of the corpus and a summary of the hypotheses under study, we present our quantitative results with the aim of assessing the use of the *présent historique* in the corpus in comparison with other tenses. Finally, we study our corpus from a qualitative perspective and we try to conclude upon our initial hypotheses.

## Keywords

Past historic – present historic – tense – aspect – history books – Modern French

## Partie 1 : Cadre théorique

« *Quiconque sait écrire et entreprend le récit d'événements passés emploie spontanément l'aoriste comme temps fondamental* » (Benveniste 1966 :243)

### 1.1. Le PS, champion de l'histoire

Le PS semblerait à première vue, « le temps par excellence de l'historien » (Béguin 1998 :27). On le désigne d'ailleurs en anglais par le terme de 'past historic'. En effet, le PS conviendrait bien à une représentation d'un passé distant. D'un point de vue temporel, le PS est représenté, comme d'ailleurs l'IMP, par la formule reichenbachienne  $E, R - S$  : l'événement E est isochronique à un moment de référence R, antérieur au moment de l'énonciation S. D'un point de vue aspectuel, le PS présente l'événement de façon

globale, comme un tout comprenant les limites initiale et finale. Des études récentes (Bres 2003, Vetters 2003) soulignent la pertinence du PS pour exprimer la progression temporelle caractéristique du genre historique :

“Nous dirons donc que le passé simple, du fait de sa structure aspectuelle (représentation du temps impliqué par le procès depuis sa clôture initiale jusqu’à la clôture finale selon l’orientation ascendante), a des affinités avec l’ordre progressif, qui rendent compte de sa fréquence d’emploi dans ce cotexte, comme de sa rareté en cotexte d’ordre inverse » (Bres 2003 :110-1)

En plus, Annette Béguin (1998 :28) soulignait la pertinence d’un système « classique » où le PS représente les événements de premier plan et l’IMP construit l’arrière-plan. Dans son étude de corpus sur l’emploi des temps verbaux dans les manuels d’histoire destinés à des élèves de CM1 / CM2 et de sixième, elle s’étonnait cependant d’y trouver « un usage peu naturel du système verbal » (1998 :23). Les auteurs semblaient essayer « par tous les moyens d’éviter le passé simple » (p.32). Nous allons donc nous pencher sur les tiroirs verbaux susceptibles de se substituer au PS

## **1. 2. Les challengers du PS: le PC et l’IMP**

Dans un article consacré aux « nouveaux temps du passé », Engel (2002 :2) affirmait un « recul du passé simple en faveur du passé composé depuis l’aube de l’ère du français moderne et surtout depuis le début du vingtième siècle ». Toutefois, si le PC et le PS partagent des caractéristiques aspectuelles de perfectivité, ils se distinguent au niveau temporel, ce qui invalide une commutation libre des deux tiroirs. Le PC, qui se représente par la formule E, R-S en termes reichenbachiens, prend comme moment de référence un moment isochronique à celui de l’énonciation. Ce continué va-et-vient entre passé et actualité ne se prête donc pas à l’expression de la progression :

Il résulte [du remplacement du PS par le PC] une sorte d’aplatissement énumératif du récit, entièrement rejeté dans l’accompli et tributaire d’un présent du locuteur qui ne se manifeste jamais » (Béguin 1998 :32)

Béguin poursuit en donnant un exemple issu de son corpus ; celui-ci montre l'incongruité du PC pour décrire une succession de faits :

- (1) La Gaule est devenue une province de l'empire romain. Lyon a été une capitale pour la Gaule. On a pu se déplacer sur de nombreuses voies romaines. Les Gaulois se sont enrichis. (Béguin 1998 :33)

L'utilisation du PC donne en effet une impression de décousu, chacun des événements mentionnés ne se situant pas par rapport aux autres.

Temporellement parlant, l'imparfait (IMP) semble un substitut idéal au PS : les deux tiroirs partagent la même formule reichenbachienne. Par contre, ils sont diamétralement opposés au point de vue aspectuel, l'IMP présentant les événements imperfectivement, c'est-à-dire dans leur déroulement interne sans accentuer les limites initiale ou finale. Veters (1996 :152) mentionne qu'à partir du début du 19<sup>ème</sup> siècle, s'est développée « une tendance à éviter le passé simple en faveur de l'imparfait narratif », c'est-à-dire des occurrences où l'IMP ne joue pas son rôle classique de marqueur de l'arrière-plan pour prendre une position plus axiale. Veters (2003 :124) suggère que cet emploi contre-nature viendrait de la disponibilité d'une référence aspectuelle perfective, comme un localisateur temporel, dans le contexte qui neutraliserait l'imperfectivité de l'IMP. Toutefois, par rapport au système classique bâti sur l'opposition PS-IMP, on assiste ici aussi à une indifférenciation des plans.

### **1.3. Un compétiteur négligé : le présent historique**

Compte tenu des limitations des temps du passé traditionnels, tournons-nous vers le présent. Brunot (1905 :239) nous rappelle qu'en ancien français, le « présent [...] s'emploie au lieu du passé dans les récits et cela avec une grande liberté ».

Le PRES apparaît comme une forme extrêmement malléable tant aspectuellement puisqu'on le retrouve aussi bien pour un perfectif que pour un imperfectif (ex. 2) que temporellement, puisqu'il peut exprimer le passé (ex. 3) comme le futur (ex. 4) :

- (2) Au premier étage, tout au bout d'un couloir, le patron *frappe, attend* quelques secondes et, comme aucune réponse ne lui *parvient, frappe* de nouveau [...]  
(Robbe-Grillet, A. *Les gommages*, cité par Vassant 1995 :123)

- (3) En 49 avant Jésus-Christ, César *décide* de franchir le Rubicon. (Wilmet 1998 :344)
- (4) Demain, je *suis* à Bruxelles (Le Goffic & Lab 2001 :77)

En d'autres termes, le présent historique (PH) n'est possible que si il y a (1) « déjà un contexte temporel » (Engel 2002 :7), par exemple sous la forme de marqueurs cotextuels tels que des compléments circonstanciels de temps, des compléments circonstanciels de lieu (un changement de lieu peut en effet indiquer la progression) ou des participes indiquant la succession (*aussitôt arrivé*) ou la concomitance (*en acceptant*) ou (2) une « mémoire discursive » (Revaz 1998 :54) qui pose dans le cas d'un récit historique, la référence au passé.

#### **1.4. Résumé des hypothèses**

Nous avons découvert que, malgré les avantages apparents du PS dans le domaine de l'histoire, d'autres tiroirs s'y substituent couramment. Nous avons constaté que cela ne s'opère pas sans contraintes sur le plan temporel dans le cas du PC (Engel 1990 :16) ou sans un contexte favorable dans le cas de l'IMP (Vetters 2003 :28) et du PH (Engel 2002 :7). De ces trois temps substitués, le PC, pourtant généralement pensé le remplaçant du PS, semble le plus inadapté vu son incapacité à « accentuer la progression » d'un récit (Vetters 1996 :153).

Nous allons maintenant tester ces observations sur base d'un corpus. Le premier objectif de notre analyse consistera à repérer d'éventuels signes et tendances de substitution au PS du PC, de l'IMP et du PH. Notre second but sera d'évaluer la capacité du PH à fonctionner comme vecteur du récit historique et nous prendrons en compte l'hypothèse que le PH n'est possible que s'il y a « déjà un contexte temporel » (Engel 2002 :7). En d'autres termes, nous verrons si l'aptitude du PH à localiser l'action dans le passé dépend des « effets réguliers d'un marqueur [de cotexte] (Mellet 2001 :32), qu'il soit un complément circonstanciel de temps ou de lieu ou une autre forme verbale.

## **2. Partie 2 : Analyse du corpus**

### **2.1. Description et composition du corpus**

Notre corpus se compose de 7 extraits<sup>1</sup> de livres d'histoire publiés sur une période de 180 ans et séparés par une période moyenne d'environ 25 ans (une génération).<sup>2</sup> Cette dimension diachronique nous permettra de tester un éventuel passage du PS au PRES au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, semblable à celui que Béguin (1998 : 36) avait constaté pour les manuels :

De fait, les manuels d'histoire les plus anciens sont rédigés au passé. Le présent commence à faire son apparition vers les années 60 et cette présence devient de plus en plus envahissante.

Les extraits sont de longueur inégale car nous avons privilégié l'identité thématique : les passages couvrent la période allant de la convocation des États généraux début mai 1789 à la prise de la Bastille mi-juillet. Nous devrions être ainsi à même d'établir une comparaison détaillée de l'utilisation des temps verbaux, faite à différentes époques sur de mêmes événements. Compte tenu des événements dramatiques narrés, les extraits devraient contenir davantage d'actions de premier plan, propices à l'utilisation du passé perfectif et nous permettront de voir quels tiroirs sont utilisés à cet effet. Le tableau ci-dessous présente le corpus

	Rabaut (1809)	Janin (1862)	Mignet (1892)	Lefebvre (1930)	Saurel (1948)	Furet et Richet (1965)	Tulard (1989)
Longueur de l'extrait (en mots)	6.584	11.876	13.157	1.821	11.774	3.877	1.822

Notre analyse comportera deux sections: des résultats quantitatifs et des résultats qualitatifs. Les premiers auront pour objet de fournir des réponses préliminaires à nos deux objectifs de recherche. Les seconds testeront la validité de quelques-unes de ces réponses. Dans l'analyse quantitative, la présentation des résultats<sup>3</sup> se fera à l'aide de graphiques et de tableaux qui utiliseront dans la plupart des cas des pourcentages proportionnels de la forme étudiée. Si cette mesure ne révèle pas la distribution

<sup>1</sup> Nous avons en outre examiné les extraits de Michelet (1868), Soboul (1962) et Vovelle (1972) pour permettre certaines comparaisons synchroniques.

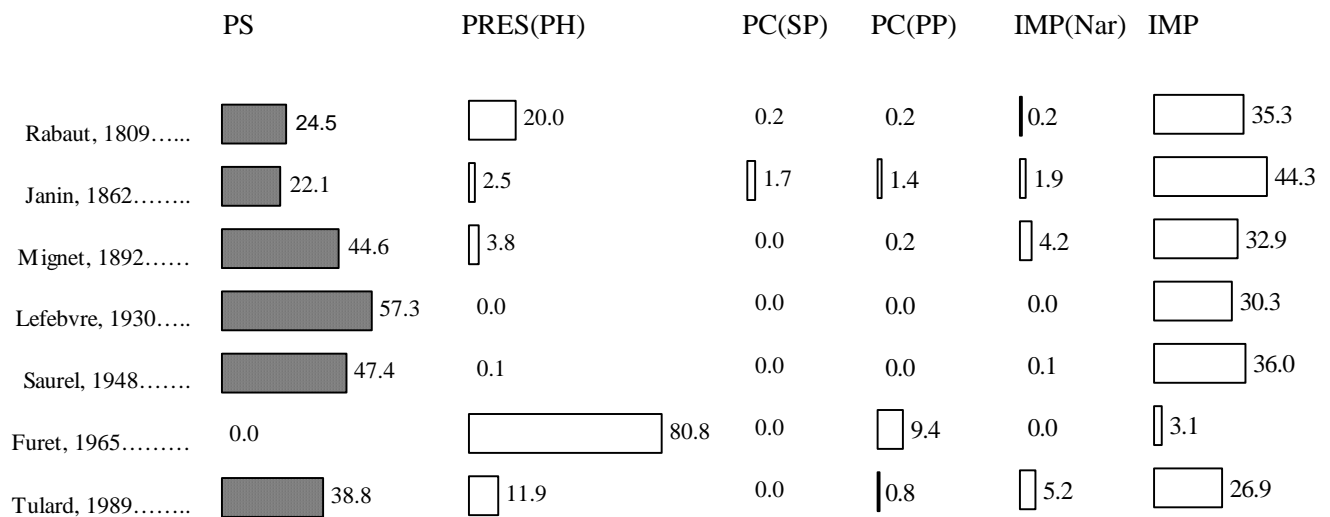
<sup>2</sup> Notre corpus se distingue donc de celui de Revaz composé de huit extraits de livres d'histoire (pas d'indication de longueur) consacrés à la Révolution de 1848, dans lequel le souci de périodicité n'apparaît pas.

<sup>3</sup> Les annexes reprennent des tableaux présentant la répartition numérique et proportionnelle de chaque tiroir dans les extraits.

qualitative des tiroirs dans un extrait, elle permet néanmoins d'esquisser des tendances initiales.

## 2.2. Résultats quantitatifs<sup>4</sup> du corpus : l'identification des temps substitués au PS dans le corpus

Graphique 1. Répartition du PS et de ses temps substitués dans le corpus : le PH, le PC, l'IMP



Le graphique 1 donne une vision générale des pourcentages d'emplois du PS, du PC<sup>5</sup>, de l'IMP et du PH dans notre corpus. Il montre que l'évolution des proportions n'est pas régulière. Pourtant, de ce désordre apparent, nous dégagons quelques constats préliminaires.

D'abord, on remarque que des quatre temps, le PC possède la fréquence la plus faible. On pourrait y voir une preuve de l'incapacité du PC à assumer le rôle progressif du PS. On remarque cependant que, dans notre corpus, le PC ne remplit que très marginalement le

<sup>4</sup> Nous avons exclu de nos comptages les citations : en effet, celles-ci ne sont pas révélatrices des choix de tiroirs ni de l'auteur, ni de l'époque où le livre a été rédigé,

<sup>5</sup> Nous distinguons ici entre ses emplois de passé simple (SP: *simple past*) et d'antérieur au présent (PP: *present perfect*)

rôle de passé global (SP) et ce dans des diversions de la succession des événements historiques (commentaire sur un tableau, un personnage...) :

- (5) Toute sa vie, il *est resté* fidèle à la justice, au droit public, à la constitution, à la liberté de la presse, à la liberté de parole, à toutes les libertés généreuses. (Janin 1862 :68)

Le PC joue majoritairement le rôle d'un antérieur du présent (PP): en effet, la proportion de PC est la plus élevée chez Furet & Richard (1965) dont le tiroir narratif principal est le présent historique (PH). Il y prend donc la place du plus-que-parfait (PQP), pas du PS.

- (6) Elles [les deux assemblées] ne sont pas incompatibles. Non seulement parce, depuis le 27, la première *a* implicitement *reconnu* la seconde. (Furet & Richet 1965 :79)

Ensuite, on observe une proportion d'IMP très élevée et supérieure à celle du PS dans les extraits de Rabaut (1809) et de Janin (1862). Vu que l'IMP narratif semble s'être développé au cours du dix-neuvième siècle (pour une discussion en profondeur, voir Labeau, 2005), cette observation est peut-être significative. Il se pourrait aussi simplement que les deux longs extraits de Rabaut (1809) et de Janin (1862) contiennent plus de détails, donc d'informations d'arrière-plan qui expliqueraient la proportion d'IMP. Toutefois, il existe des occurrences où l'IMP remplace effectivement le PS comme dans ces citations identiques - à part le verbe introducteur - de Janin (1862) et de Mignet (1892) :

- (7) « Messieurs, *disait* le roi Louis XVI, ce jour que mon cœur attendait est enfin arrivé, [...] » (Janin 1862 :49)
- (8) « Messieurs, *dit* le roi Louis XVI, ce jour que mon cœur attendait est enfin arrivé, [...] » (Mignet 1892 :42)

Le graphique 1 révèle que l'IMP narratif se développe dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle<sup>6</sup>, régresse au 20<sup>ème</sup> siècle avant de réapparaître dans l'ouvrage contemporain.

En ce qui concerne le PRES, on constate, comme d'ailleurs dans les manuels de Béguin, une augmentation à partir des années soixante<sup>7</sup>, notamment chez Furet et Richet (1965)

---

<sup>6</sup> Ceci correspond à la tendance généralement observée (voir Labeau, 2005).

où elle coexiste avec une quasi disparition du PS (1 occurrence, dans une citation). La chute est d'autant plus évidente que les deux livres antérieurs, Lefebvre (1930) et Saurel (1948), présentent les proportions les plus fortes de PS et les plus faibles de PRES.

Dans cette section quantitative, nous avons relevé dans les extraits de Saurel (1948) et de Furet & Richet (1965) des indices d'une adoption du PRES comme temps de la narration historique dans l'extrait de Janin (1862) entre autres, et des signes de l'usage de l'IMP narratif. En revanche, le PC ne paraît pas se substituer dans une large mesure au PS, si ce n'est comme marqueur de l'antériorité par rapport au PH.

### 2.3. Résultats qualitatifs du corpus

Nous nous concentrerons uniquement ici sur le PRES. Il serait erroné d'assumer que toutes les occurrences de PRES dans le corpus sont des PH. Pour Revaz (1998), la valeur de base du PRES est de marquer un repérage isochronique entre d'une part le moment du procès et d'autre part, soit le moment de production, soit un moment de référence « posé ou présupposé dans le texte » (p.52). Dans son corpus de livres d'histoire, elle relève quatre type d'isochronies :

(a) avec le moment de l'acte de production du discours, c'est-à-dire quand « l'énonciateur intervient dans son discours pour prendre parti, commenter, s'appuyer sur un témoignage, exprimer ses doutes ou ses certitudes, en somme, modaliser. » (p.53)

- (9) De ces tristes caractères, notre histoire *est remplie* ; on les *signale* en passant, comme on *place* en un coin de musée une image ingrate, afin de ne pas décompléter la collection. (Janin 1862 :62)

Il nous semble pouvoir placer dans cette catégorie le rapport direct de discours, sermons ou conversations fictives par lesquels l'historien diversifie sa narration.

(b) avec l'axe du déroulement textuel - le présent déictique (deixis du texte) – pour exprimer le déroulement spatial (ci-dessus, plus loin...) ou chronologique (comme nous le verrons tout à l'heure...)

---

<sup>7</sup> Il nous faut toutefois nuancer cette progression : si elle-ci est largement confirmée chez Vovelle (1972) où le PRES représente 79,25% des formes conjuguées, elle l'est nettement moins chez Soboul (1962) où le PH ne représente que 6,67% des formes.



- (10) L'époque que nous *venons de parcourir*, se détache des autres d'une manière saillante ; pendant sa courte durée, la force se déplace, et tous les changements préliminaires s'accomplissent. L'époque qui suit est celle où le nouveau régime se discute, s'établit, et où l'assemblée, après avoir été destructive, devient constituante. (Mignet 1892 :100-1)<sup>8</sup>

(c) avec une référence temporelle tendant à l'infini (le présent gnomique). Il s'agit alors de rapporter des vérités générales :

- (11) M. de Puységur, fidèle et dévoué jusqu'à la fin aux principes de toute sa vie, *est* un de ces braves gens dont la vie *est* un exemple. Au serment prononcé devant tous, ils *restent* fidèles ; pleins d'honneur et de conscience, ils *parlent* en braves gens, ils *agissent* en gens d'honneur. Lui et M. de la Fare, au milieu de ces brouillons, *représentent* des esprits clairs, méthodiques, justes, sérieux, plus confiants dans la bonté de leur cause que dans leurs moyens de défense, et ne se hasardant guère que quand ils *sont* tout à fait convaincus.

A vrai dire, et pour ne flatter personne, ces sorte de bons esprits ne *conviennent* guère aux discordes civiles ; ils ne *sont* rien moins que ce qu'il *faut* être en ces discordes, où le premier venu *se montre* à la fois Démosthène et Bacon, Richelieu et Sully, Colbert et Pitt, Turgot et Fox. Dans ces débats, où l'inconnu d'hier *peut* devenir en vingt-quatre heures une autorité toute-puissante, ces Encelades des assemblées délibérantes *se vantent* à la fois de réunir toutes les vertus et tous les talents.

A les entendre, ils *sont* au niveau de toutes les fortunes ; ils *savent* le droit de la paix, le droit de la guerre et le droit des gens tout ensemble. On dirait que pour ces enfants du hasard la tribune *est* le trépied de la pythonisse : ils *conduisent* les armées, ils *protègent* les finances, ils *décrètent* la justice, ils *gouvernent* l'Europe ; ils *règlent* le monde entier ; ils *ordonnent* de la solde et de l'armement, de la morale et de la vertu ; ils *commandent* à Dieu lui-même, et que *dis-je ?*, ils *commandent* à l'argent. Ils en *fabriquent* en papier !

Ainsi, ces tout-puissants de la forme et de l'idée *accomplissent* dans leur cercle immense une quantité de miracles que les nations *applaudissent* avec transport aujourd'hui, dont elles *sont épouvantées* le lendemain. (Janin 1862 :65)

(d) avec l'axe du déroulement diégétique : le présent historique.

Si l'on répartit le PRES en ces quatre types, on relève les occurrences suivantes :

	Rabaut (1809)	Janin (1862)	Mignet (1892)	Lefebvre (1930)	Saurel (1948)	Furet et Richet	Tulard (1989)
--	------------------	-----------------	------------------	--------------------	------------------	--------------------	------------------

<sup>8</sup> On trouve d'ailleurs ce type de PRES dans les titres et les conclusions chez Mignet.

						(1965)	
Type (a)	4	53	10		3		7
Type (b)				1		5	2
Type (c)	6	56	27		12		
Type (d)	131	23	45		1	257	16

On peut remarquer une série de tendances :

- le type (c), le PRES gnomique, décroît pour disparaître dans la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle : les généralisations moralisantes des anciens livres détonnent aujourd'hui ;
- La manifestation de l'auteur dans le récit (type a) est en perte de vitesse. Cette tendance résulte sans doute d'une évolution diachronique du genre historique : actuellement, l'historien (pré)tend à une objectivité rigoureuse ;
- les emplois déictiques du PRES (type b) semblent toujours avoir été marginaux ;
- depuis le milieu du vingtième siècle, le PH (type d) constitue l'emploi majoritaire du PRES.

Nous nous limiterons ici à la dernière catégorie et tenterons d'analyser de façon qualitative les deux observations préliminaires de la section 1.4. Cette analyse comprendra donc :

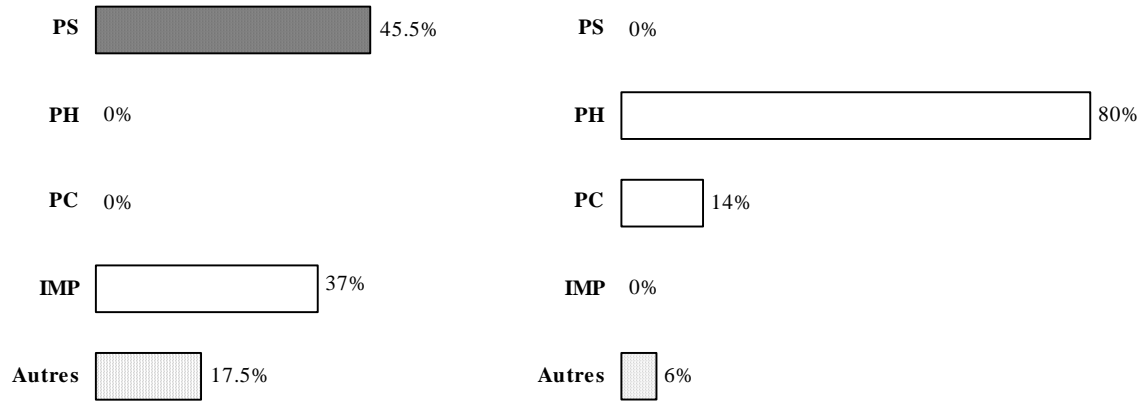
- une comparaison détaillée des extraits de Saurel (1948) et Furet & Richet (1965), qui présentent des proportions inverses des deux tiroirs, afin de confirmer la substitution au PS du PH ;
- une étude sur le rôle des marqueurs de cotexte dans les cas possibles de substitution du PH au PS dans les extraits de Lefebvre (1930) et Furet & Richet (1965), qui comprennent respectivement le moins de PRES et le moins de PS.

### **2.3.1. Comparaison entre les extraits de Saurel (1948) et de Furet & Richet (1965)**

Afin de confirmer l'hypothèse de l'adoption du rôle de passé perfectif traditionnellement réservé au PS par le PH, nous avons juxtaposé deux courts fragments de ces extraits. Les deux extraits varient fortement en longueur, le premier se compose de 11.774 mots, le second de 3.877 : si les deux textes suivent la même trame, le premier est beaucoup plus riche en informations d'arrière-plan.

Graphique 2 Comparaison entre les fragments de Saurel (1948) et de Furet et Richet (1965).

Nb d'emplois de chaque tiroir en pourcentage du nombre total de verbes conjugués dans chaque extrait.



Graphique 2 (a)  
**Le PS temps dominant**  
 Fragment de Saurel (1948 :56-66)

Graphique 2 (b)  
**Le PH temps dominant**  
 Fragment de Furet/Richet (1965 :82)

Ceci rend d'autant plus nécessaire de se focaliser sur des fragments décrivant un événement important de premier plan, propice soit au PS, soit au PH. Nous avons donc sélectionné la période particulièrement dramatique du 14 juillet allant de la saisie d'armes à l'Hôtel des Invalides au massacre de de Launay, le gouverneur de la Bastille ; celle-ci se réduit à cinq moments-clés relatés en 1987 mots chez Saurel et en 823 mots chez Furet & Richet :

- Au matin, saisie d'armes aux Invalides
- Décision de la foule d'aller à la Bastille
- Siège de la Bastille, fusillade de la foule
- Prise de la Bastille
- Massacre du gouverneur et de quelques soldats.

Le tableau ci-dessous contraste deux séries de phrases reprenant ces cinq moments importants dans les deux fragments. Malgré l'inégalité des deux extraits, ces phrases sont très comparables en longueur et parfois presque identiques :

Saurel	Furet & Richet
Le 14 juillet au matin, plusieurs dizaines de milliers d'hommes, armés seulement de marteaux, de piques, - forgés dans la nuit, - de pistolets ou d'épées, <i>se présentèrent</i> devant l'Hôtel des Invalides. (p.56)	Tout un peuple veille ; quand se lève l'aube du 14, il <i>accompagne</i> aux invalides l'homme du Comité permanent chargé de réclamer les armes promises. (p.82)
Confusément le peuple <i>sentit</i> tout cela et, en une clameur formidable, <i>reprit</i> ce cri désormais fameux : - A la Bastille ! (p.59)	C'est aussi pour y chercher des armes que la révolution <i>se porte</i> ensuite à La Bastille. (p.82)
Son tir <i>fit</i> d'affreux ravages. En quelques heures, cent cinquante personnes <i>s'écroulèrent</i> au pied de la Bastille, blessées ou mortes. (p.61)	La fusillade <b>est</b> meurtrière pour les assiégeants qui <i>perdent</i> une centaine d'hommes. (p.82)
Ces paroles décidèrent du sort de la Bastille : celle-ci <i>se rendit</i> . Lentement, le pont-levis s'abaissa pour livrer passage à la foule. (p.65)	Il est 5 heures, Launay <i>offre</i> la capitulation du château. (p.82)
Seuls, trois d'entre eux <i>furent tués</i> . Quant à Launey, son sort <i>fut</i> atroce. Hulin, ce non géant suisse, que nous avons vu marcher en tête des gardes françaises, voulut lui sauver la vie. Mais en arrivant sur la place de grève, Hulin fut brutalement séparé de son prisonnier dont, un instant plus tard, la tête <i>fut placée</i> au bout d'une pique. (p.66)	Trois officiers et trois soldats <i>sont tués</i> . Launay, traîné par les quais jusqu'à l'Hôtel de Ville, frappé et insulté, <i>est abattu</i> place de Grève. (p.82)

Il semble donc que, dans notre corpus, le PH est apte à apparaître dans le même contexte discursif que le PS. Voyons maintenant si cette interchangeabilité vaut pour le cotexte phrastique.

### 2.3.2. L'utilisation des marqueurs de cotexte avec le PH

S'il est vrai que l'emploi du PH dépend de l'influence des marqueurs de cotexte, nous nous attendrions à trouver davantage de ces repères cotextuels dans un extrait contenant une proportion élevée de PH que dans un extrait n'en contenant guère. Deux extraits de notre corpus présentent des proportions opposées de PH et de PS. L'extrait de Lefebvre (1930) possède la proportion de PS la plus élevée (56,91%) mais ne contient qu'un PRES (0,53%). A l'inverse, l'extrait de Furet et Richet ne contient que 2 PS (0,59%) mais

80,59% de PRES. Dans ces deux courts extraits, nous avons fait le décompte de tous les marqueurs de cotexte selon les trois catégories établies en 1.3.

	Lefebvre (1930)		Furet & Richet (1965)	
	107 PS		274 PRES	
+ CC temps	41	38,32	70	25,55
+ CC lieu	0	0	4	14,6
+ participes	4	3,74	1	0,36
	45	42,06	75	27,37

Contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, on constate que la proportion de marqueurs du cotexte est plus élevée avec les PS qu'avec les PRES. Ceci signale peut-être que les marqueurs de cotexte sont nécessaires dans les récits historiques qui relatent des événements successifs. Par ailleurs, compte tenu de la brièveté de l'extrait de Lefebvre, il est probable que seuls les éléments principaux sont repris, d'où l'abondance de marqueurs cotextuels de temporalité.

Le recours aux textes nous permet de noter l'identité des marqueurs cotextuels utilisés avec le PS et le PH, non seulement pour les dates mais aussi pour des marqueurs de succession tels que les compléments temporels ou les propositions participiales :

- (12) « *Le 24*, la majorité du clergé revint siéger avec le Tiers; » (Lefebvre 1930 :32)  
« *Le 24*, la majorité du clergé revient à l'Assemblée nationale que [...] » (Furet et Richet 1965 :79)
- (13) « la cour, avec son impérite ordinaire, renvoya Necker, *le 11 juillet* ». (Lefebvre 1930 :33)  
« *le 11 juillet*, le roi exile Necker », (Furet et Richet 1965 :80)
- (14) Sieyès finit par le trouver: le 17, le tiers se proclama Assemblée nationale, et *aussitôt après*, s'attribua le consentement de l'impôt; de son propre chef, il avait changé la constitution du royaume et déplacé la souveraineté. (Lefebvre 1930 :30)  
Sieyès finit par le trouver: le 17, le tiers se proclama Assemblée nationale, et *aussitôt après*, s'attribua le consentement de l'impôt; de son propre chef, il avait changé la constitution du royaume et déplacé la souveraineté. (Furet & Richet 1965 :77)
- (15) *Lui sorti*, le Tiers confirma ses résolutions et se déclara inviolable: ce jour-là, ce furent Bailly et Mirabeau qui se firent les interprètes de la nation. (Lefebvre 1930 :30)  
*Aussitôt le roi parti*, suivi des députés de la noblesse et des prélats, le jeune marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies, s'approche des hommes du tiers, immobiles et silencieux (Furet & Richet 1965 :77)

Il semblerait donc que le PH soit apte à remplir les mêmes rôles que le PS dans l'économie du discours et de la phrase.

### 3. Conclusion

A l'issue de cette étude, nous pouvons tirer quelques conclusions. D'abord, notre corpus contient certaines occurrences d'IMP narratifs, surtout chez Janin (1862), Mignet (1892)<sup>9</sup> et chez Tulard (1989), mais l'IMP ne constitue pas ici une ressource narrative majeure. Cet emploi stylistique présente le désavantage majeur de rompre le système classique de l'arrière plan / le premier plan. Ensuite, contrairement aux manuels scolaires, nos livres d'histoire ont très peu recours au PC pour la narration ; il n'est en effet pas ici besoin d'éviter la complexité du PS, que Béguin avait avancée comme explication pour les manuels à l'usage des écoliers.

Venons-en maintenant à l'emploi du PS et du PH qui nous préoccupait particulièrement. Notre corpus diachronique ne révèle pas un recul systématique du PS après 1960 comme c'était le cas dans les manuels de Béguin. Les proportions d'emploi du PS varient fortement 0,59% chez Furet & Richet (1965), 50,33% chez Soboul (1962), 1,42% chez Vovelle (1972) et 34,9% chez Tulard (1989). Par contre, nous avons constaté une certaine complémentarité entre le PS et le PH ; la présence de l'un invalide généralement la présence de l'autre<sup>10</sup>.

Finalement, contre nos attentes, nous avons noté une forte proportion de marqueurs temporels non seulement avec le PH où nous les attendions, mais aussi avec le PS. Il se peut donc que ce soit une caractéristique intrinsèque au genre historique.

Nos conclusions sont évidemment limitées aux extraits étudiés. Nous avons choisi de privilégier des livres offrant une présentation chronologique des faits selon les critères de l'histoire moderne et nous avons négligé des extraits issus d'ouvrages plus littéraires (ex. Goncourt) qui aurait sans doute faussé nos résultats. Par ailleurs, un éventail d'extraits pour chaque époque nous offrirait une appréhension plus exacte de l'emploi des

---

<sup>9</sup> Curieusement, cet ouvrage est contemporain de la production des Goncourt dont on connaît le goût pour ce tour. Il ne s'agit peut-être pas d'un hasard...

<sup>10</sup> Sauf chez Rabaut (1809) où les deux tiroirs coexistent dans des proportions comparables.

temps dans le récit historique, nous permettant par exemple d'établir une éventuelle période d'émergence du PH.

Ce n'est donc pas la fin de l'histoire...

### **Bibliographie**

- Béguin, A. (1998): Construire la mémoire en oubliant le passé: de l'usage paradoxal des temps verbaux dans les manuels d'histoire, *Pratiques* 100 :23-42.
- Benveniste, E (1966): *Problèmes de linguistique générale I*. Paris, Gallimard.
- Bres, J. (2003): Non, le passé simple ne contient pas l'instruction [+progression], in Mellet, S. & Vuillaume, M.: *Modes de repérages temporels (Cahiers Chronos 11)*. Amsterdam / New York, Rodopi, pp.99-112.
- Brunot, F. (1905–1953): *Histoire de la langue française des origines à 1900*. Paris: Colin.
- Engel, D. (1990) *Tense and text: A study of French past tenses*. London & New York, Routledge.
- Engel, D. (2002): Les nouveaux temps du passé?, in Labeau, E. & Larrivée, P.: *Les temps du passé français et leur enseignement (Cahiers Chronos 9)*. Amsterdam / New York, Rodopi, pp.1-13.
- Holyoak, T. (2004): *Le présent suffit-il à faire l'histoire ?* Mémoire de licence non publié, Aston University, 36pp.
- Labeau, E. (2005) : Mon nom est narratif : imparfait narratif, in Labeau, E. & Larrivée, P. : *Nouveaux développements de l'imparfait (Cahiers Chronos 14)*. Amsterdam / New York, Rodopi, pp. 79-102.
- Le Goffic, P. & Lab, F. (2001) *Le présent « pro futuro »*, in Le Goffic, P. (dir): *Le présent en français*(Cahiers Chronos 7). Amsterdam / Atlanta, Rodopi, pp. 77-98.
- Mellet, S. (2001): Valeur aspectuelle du présent : un problème de frontière, in Le Goffic, P. (dir): *Le présent en français*(Cahiers Chronos 7). Amsterdam / Atlanta, Rodopi, pp.27-39.
- Revaz, F. (1998): Variétés du présent dans le discours des historiens, *Pratiques* 100:43-61.
- Vassant (1995): Le présent de l'indicatif français dans ses relations temporelles et 'aspectuelles' avec l'imparfait et le passé simple, *Le français moderne*, décembre 1995:113-137.
- Vetters, C. (1996): *Temps, aspect et narration*. Amsterdam/Atlanta: Rodopi.
- Vetters, C. (2003): L'aspect global: un effet secondaire d'un contenu procedural?, in Mellet, S. & Vuillaume, M.: *Modes de repérages temporels (Cahiers Chronos 11)*. Amsterdam / New York, Rodopi, p.113-131
- Wilmet, M. (1998) *Grammaire critique du français: 2e édition*. Louvain-la-Neuve/Paris: Duculot/ Hachette supérieur.

### **Bibliographie du corpus**

- Rabaut, J.-P. (1809) *Précis historique de la Révolution française: Assemblée constituante*. Paris, Didot Jeune, pp.112-177.

- Janin, M. (1862) *La Révolution française*. Paris, Armengauld, pp.48-84.
- Mignet, M. (1892) *Histoire de la Révolution française*. Paris, Librairie Firmin-Didot & Cie, pp.39-101.
- Lefebvre, G. (1930) *La révolution française : peuples et civilisations*. Paris, Félix Algan, pp.29-35.
- Saurel, L. (1948) *La Révolution française*. Paris, Fernand Nathan, pp. 1-68.
- Furet, F. & Richet, D. (1965) *La Révolution française*. Paris, Hachette, pp.74-82.
- Tulard, Jean (1989) *Nouvelle Histoire de Paris : La révolution* Paris, Hachette, pp.90-101.

## Annexes

### 1. Distribution des tiroirs verbaux (chiffres absolus)

	Rabaut (1809)	Janin (1862)	Mignet (1892)	Lefebvre (1930)	Saurel (1948)	Furet et Richet (1965)	Tulard (1989)
PRES	141	132	82	1	16	262	25
PS	159	204	527	106	469		52
PA	4	4	10	1			
PC (SP)	1	16					
PC (PP)	1	13	2			30	1
IMP	232 (1)	410 (18) <sup>11</sup>	389 (5)	56	356 (1)	10	36 (7)
FPP	8	6	1	3	15		
PQP	42	81	102	11	71	3	12
FS	5	10	2			4	2
FP	3					3	
COND	34	11	26	1	40	3	1
CP	8	1	8	1	4		1
SUBJ		1	2			3	2
SUBJ P		4	1				
SUBJ IMP	14	11	25	2	14		1
SUBJPQP	2	17	6	3	4		
IMPER	1	4			1		1
	655	925	1183	185	990	318	134

### 2. Distribution des tiroirs verbaux (pourcentages)

	Rabaut (1809)	Janin (1862)	Mignet (1892)	Lefebvre (1930)	Saurel (1948)	Furet et Richet (1965)	Tulard (1989)
PRES	21,53	14,27	6,93	0,54	1,62	82,39	18,66
PS	24,27	22,05	44,55	57,3	47,37		38,81

<sup>11</sup> Les chiffres entre parenthèses correspondent aux emplois narratifs de l'IMP.



PA	0,61	0,43	0,89	0,54			
PC (SP)	0,15	1,73					
PC (PP)	0,15	1,41	0,17			9,43	0,75
IMP	35,42	44,32	32,88	30,27	35,96	3,14	26,87
FPP	1,22	0,65	0,09	1,62	1,52		
PQP	6,41	8,76	8,62	5,95	7,17	0,94	8,96
FS	0,76	1,08	0,17			1,26	1,5
FP	0,46					0,94	
COND	5,19	1,19	2,2	0,54	4,04	0,94	0,75
CP	1,22	0,11	0,68	0,54	0,4		0,75
SUBJ		0,11	0,17			0,94	1,5
SUBJ P		0,43	0,09				
SUBJ IMP	2,14	1,19	2,11	1,08	1,41		0,75
SUBJPQP	0,31	1,84	0,51	1,62	0,4		
IMPER	0,15	0,43			0,1		0,75